

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – MOBILITE AU FIL DE L'EAU 2022 CYCLE 6

DECISION POUR LE POSTE POURVU

La date d'affectation de principe est le 1^{er} janvier 2023 pour les candidatures externes
(une prise de poste le 30/12/2022 au plus tard pourra être demandée pour les candidatures externes)

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.
Le service devra faire connaître le 30 novembre 2022, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties
(services d'origine, d'accueil et l'agent(e)).

De plus, compte tenu des élections professionnelles de 2022, aucune prise de poste ne peut intervenir du 15 octobre au 2 décembre 2022.

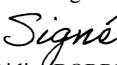
POSTE			CANDIDATE RETENUE		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom de la candidate	Corps	Service d'origine
DIR CE					
SG /RH	Gestionnaire RH	1139080003	PULVAR Murielle	adjoint administratif de l'enseignement supérieur	Université Claude Bernard

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 16 novembre 2022

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional adjoint


Didier BORREL